

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE-COUR CI
Ville de District pour la paroisse d'Orléans.
Je commence le présent à mon 12me jour de
l'an 1899, intitulé à 44° rendu en cette cour
dans l'affaire ci-après intitulée dans les ter-
mes et chiffres suivants à savoir:

Mme Anthony J. Erier v. son mari—
No. 59.229. Sur motion de Arth. T. Denege, avocat pour la partie adverse, et au pro-
cessus d'appel, l'appui de sa demande,
et la loi et l'evidence étant à sa faveur et
contre le défendeur, et pour des raisons or-
données antérieures au plain communiqué,
il est décreté que l'affaire soit confirmée et fait final, et qu'il y
soit jugement à l'avantage du plaignant. Mme
Kemp A. Boche, et son mari, décédés, étaient une sé-
rie d'âges et de gains et disséminés la
communauté existant entre eux.

Il est de peine ordonnée, adjugé et décreté
que la plainte soit confirmée et fait final, et est par
suite et il sera de conduire et diriger ses
affaires, pour son propre compte et
séparément, à distinguer de son mari; et
tous les frais de ces procédures devant être
payés par la partie adverse.

Jugement rendu le 19 mai 1899.

Jugement, le 25 mai 1899.

Sigle: JOHN ST. PAUL, Juge.

Le témoignage de ce qu'il appelle des sig-
natures et le nom d'un juge, en la ville
de New Orleans le vingt-cinquième
jour de mai de l'année de Notre Seigneur mil-
huit cent quatre-vingt dix neuf.

JAMES D. RANKIN.
Député-Greffier.

2 mai—

PAR LE CONSTABLE.

Fratk Houser vs Michael Martin,
QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA
Nouvelle-Orléans, No 20.516.—En vertu
d'un arrêt de la Cour Civile de la Quatrième
District, le 12 mai 1899, juge de la Quatrième
Cour de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-
désignée et intitulée, je procéderai à la vente à l'encheré publique,
pour environ 100 francs, des biens de
l'affaire, dans le Système District de cette
ville, le VENDREDI, 16 mai 1899, à 11 heures précises. A. M., de la pro-
priété ci-après décrite, à savoir:

On lot des meubles de maison, chaises, ar-
moires, etc., lavabo, tapis, machine à cou-
rir, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et
numérotée, d'après l'inventaire enregistré en
mes bureaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY.

Constable de la Quatrième Cour de Cité,
320 rue Carondelet.

7 juin—7 12 16

Mme J. E. Oothout et mari vs Wm R.
Thomson.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA
Nouvelle-Orléans, No 20.452.—En vertu
d'un arrêt de fieras à moi adressé par
l'Hon. R. A. Downing, juge de la Quatrième
Cour de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-
désignée et intitulée, je procéderai à la vente à l'encheré publique,
pour environ 100 francs, des biens de
l'affaire, dans le Système District de cette
ville, le JEUDI, 16 juillet 1899, à 11
heures A. M., de la pro-
priété ci-après décrite, à savoir:

On lot des fournitaires de bureau, desk, ta-
bles, chaises, etc., toutes les affaires manutention et in-
stitutionnelles, d'après l'inventaire enregistré en
mes bureaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY.

Constable de la Quatrième Cour de Cité:
320 rue Carondelet.

7 juin—7 12 16

D. M. Hatcher vs M. L. Holman, alias
R. D. Howard, alias Goodman.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA
Nouvelle-Orléans, No 20.505.—En vertu
d'un arrêt de cour à moi adressé par l'Hon. R. H.
Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité
de la N. O. dans l'affaire ci-dessus intitulée et
numérotée, je procéderai à la vente à l'encheré publique,
pour environ 100 francs, des biens de
l'affaire, dans le Système District de cette
ville, le JEUDI, 8 juillet 1899, à 11
heures A. M., de la pro-
priété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de fourniture de bureau, desk, ta-
bles, chaises, etc., toutes les affaires manutention et in-
stitutionnelles, d'après l'inventaire enregistré en
mes bureaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY.

Constable de la Quatrième Cour de Cité:
320 rue Carondelet.

30 mai—30 juillet 3

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William Irvin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 58.409—Division C
—Avis est par le présent donné aux créan-
tiers de cette succession et à toutes autres per-
sonnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix
jours qui suivront la présente notification,
les raisons (elles en ont) pour lesquelles
le compte final présenté par Mme Mary Jo-
seph, veuve de Wm Irvin, administratrice de
la succession, n'a pas été approuvé et approuvé
hors-la-loi et les fonds distribués conformément
au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Robert J. Maloney, avocat.

7 juillet—7 11 16

Succession de Jean Louis Laumille.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 59.540—Division C
—Avis est par le présent donné aux créan-
tiers de la Cour l'école d'obéissance des
lettres d'administration dans la succession
de feu Jean Louis Laumille, décédé in-
testat, avis est par le présent donné à
toutes autres personnes qui auront à faire à
l'administration dans les dix jours, les raisons pour
lesquelles il ne serait pas fait droit à leur
génération.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

3 juillet—8 7 12

Succession de Hermine Martin, ve-
uve de H. Marley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 59.685—Division C
—Avis est par le présent donné aux créan-
tiers de la Cour l'école d'obéissance des
lettres d'administration dans la succession
de feu Charles G. Martin, décédé in-
testat, avis est par le présent donné à
toutes autres personnes qui auront à faire à
l'administration dans les dix jours, les raisons pour
lesquelles il ne serait pas fait droit à leur
génération.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

30 mai—30 juillet 3

Succession de Jean Louis Laumille.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 59.673—Division C
—Avis est par le présent donné aux créan-
tiers de la Cour l'école d'obéissance des
lettres d'administration dans la succession
de feu Jean Louis Laumille, décédé in-
testat, avis est par le présent donné à
toutes autres personnes qui auront à faire à
l'administration dans les dix jours, les raisons pour
lesquelles il ne serait pas fait droit à leur
génération.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

30 mai—30 juillet 3

Succession de Andrew Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 59.673—Division C
—Avis est par le présent donné aux créan-
tiers de la Cour l'école d'obéissance des
lettres d'administration dans la succession
de feu Andrew Miller, décédé in-
testat, avis est par le présent donné à
toutes autres personnes qui auront à faire à
l'administration dans les dix jours, les raisons pour
lesquelles il ne serait pas fait droit à leur
génération.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

30 mai—30 juillet 3

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—
ROCHEBEAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES,
912 rue Gravier.

POL. O. GUERIN, Greffier.

30 mai—30 juillet 3

CEUX QUI CROIENT EN
L'Eau Minérale

{ Peau qui nous est fournie
par la nature et la saine
que nous devrions boire }

{ dévraient nous faire servir chez eux et à leurs
bureaux de la fameuse eau des Sources d'Abita.
Elle est pure, douce et agréable au palais et sans
coûts profitables à la santé. Nous la délivrons
à un prix qui justifie son usage exclusif. }

Souscrivez-y et jouissez d'une bonne santé....

Prix 8 sous par Gallon.

Service au haut de la ville—Lundi, Mercredi et Vendredi.

Service au bas de la ville—Mardi, Jeudi et Samedi.

ABITA SPRINGS WATER DELIVERY CO

608 Passage Commercial, près de la rue Camp.

27 mai—27 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNOUCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur
améliorée dans le Quatrième
District,

Cohns comme No 803 rue Jackson,
coin de la rue Annunciation.

E. F. Dechendach vs S. Eyo.

COUP CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 59.170.—En vertu
d'un arrêt de salaire et vente à moi adressé par
l'Honorable Comte du District pour la paroisse
d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je
procéderai à la vente à l'encheré publique,
pour environ 10 francs, des biens de
l'affaire, dans le Système District de cette
ville, le VENDREDI, 16 mai 1899, à 11
heures A. M., de la pro-
priété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes
les améliorations qui y sont trouvées et toutes
les droits, voies, privilégiés et avantages à ce
qui appartient ou de quelque manière en dé-
pendant, situés dans le Système District de cette
ville, l'Ilet 60, bordé par la rue Carrollton et la
rue 582 pieds 10 pouces sur la rue Pine
(plus ou moins).

DANS L'AFFAIRE DE—

PARC AUDUBON.

Les terrains mesurant 121 pieds de
face à l'avenue St-Charles, entre
les rues Pine et Lowerline,
(La rue à l'arrière étant la rue Car-
rollton)

Dans un des plus beaux voi-
sinages, près du

Bâtisses et Améliorations.

No 1212 et 1214 rue Poydras, entre
les rues Franklin et Bassin.

Carrié d'îlet vacant borné par les rues
Abondance, Agriculture, Paintere et
l'avenue Franklin.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Les terrains et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue Pine.

Terrain et améliorations formant les
coins de l'île 60 bordée par la rue
Carrollton et la rue